

TROPHEE U10 DE LA LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE

Golf de Cheverny – 18 et 19 Avril 2026

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales et le règlement spécifique des épreuves fédérales en simple et en double.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses :

- Licencié(e)s de la Fédération Française de Golf ou d'une Fédération étrangère reconnue,
- titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur ou la joueuse a fourni un certificat en 2024 ou 2025, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf,
- répondant aux conditions précisées dans ce règlement particulier.

Catégorie d'âge : U10 (nés en 2016 ou après)

CATÉGORIE	Nombre maximum	Drapeau minimum	Wild card
FILLES	3	Jaune	3
GARCONS	12	Jaune	

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs licenciés de la Ligue Centre Val de Loire seront prioritaires, dans l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis selon les niveaux de drapeau, puis dans l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre de filles et de garçons prévus au règlement.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Epreuve non-fumeur : § 1.2.5 du vade-mecum ffgolf (règlement général des épreuves fédérales).

L'interdiction de fumer concerne également toute personne présente sur le parcours durant la durée de l'épreuve.

Les Cadets, les chariots électriques et l'utilisation d'appareils de mesure sont interdits (§ 1.2.8) du vade-mecum de la ffgolf)

Les voiturettes et les autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs. (§ 1.2.4) du vade-mecum de la ffgolf)

*Pendant tout le déroulement de l'épreuve, à tout moment et tout endroit du parcours, les accompagnateurs quels qu'ils soient (parents, entraîneurs, dirigeants, etc.), **devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs ne permettant pas de donner de conseil ni d'influencer les joueurs.***

Suiveurs de parties : voir § 1.5.1 Tel que préconisé par la fédération pour les compétitions U10, chaque partie devra, si possible, être accompagnée par un(e) suiveur(se) de partie.

FORME DE JEU

Score maximum (fixé à 9) / 18 trous / 9 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours

Distances préconisées : parcours adapté FFGolf

Repères 7 (**oranges**) pour les filles et repères 6 (**violet**) pour les garçons

Départage : En cas d'égalité, le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique de la *ffgolf*.

Départs : l'après midi sur les 2 tours

Lors du 1^{er} tour, le tirage des départs se fera par catégorie et par sexe, en respectant l'ordre des index.

Lors du 2^{ème} tour, le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats par catégorie et par sexe.

ENGAGEMENTS ET INSCRIPTIONS

Les engagements sont à adresser par écrit, **avant le vendredi 3 Avril 2026 à minuit**, à :

Golf du Château de Cheverny
La Rousselière
41700 Cheverny

Les inscriptions, obligatoirement accompagnées du droit d'engagement, se feront uniquement par courrier, et devront être envoyées à l'adresse ci-dessus.

Toute réception de demande après la clôture des inscriptions ne sera plus prioritaire.

Le Club publiera une liste de joueurs retenus au plus tard 5 jours après la date limite d'inscription.

Droit d'engagement (journée d'entraînement comprise) : **15 €** (10€ pour les membres du club)

Toute annulation de participation devra être notifiée auprès du club **au plus tard le vendredi 3 Avril 2026, à minuit.**

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

PRIX

Souvenir offert au vainqueur de chaque catégorie.

En cas d'absence injustifiée d'un joueur à la remise des prix, son prix sera remis au joueur suivant dans le classement.

COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs ou supérieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.